

# Édito

---

## Bonnes vacances ?



“ Au moment d’écrire ces lignes, les élections du 26 mai viennent d’avoir eu lieu, mais on ne sait rien encore ni des coalitions gouvernementales appelées à se former ni, à fortiori, des déclarations gouvernementales qui y seront associées. Pour rappel, une déclaration gouvernementale est le programme politique dont un gouvernement se dote et qui constitue la feuille de route de son action pour la législature. Pour ce qui concerne l’enseignement qui dépend de la Communauté française (ou Fédération Wallonie-Bruxelles), on parlera de « déclaration de politique communautaire ».

Chacun le pressent aujourd’hui, si la fin de l’année scolaire est en vue, il n’en va pas de même pour l’année politique. Les négociations pourraient être ardues, en particulier pour la formation du gouvernement fédéral, et il ne faut pas en exclure des interférences pour la formation des majorités aux autres niveaux de pouvoir.

Quoi qu’il en soit, le SeGEC répondra présent aux consultations formelles et informelles qui seront organisées et auxquelles les formateurs souhaiteront l’associer. Ce sera l’occasion, pour le SeGEC, de réexprimer les principales priorités du Mémorandum de l’enseignement catholique pour la prochaine législature. Celui-ci peut aussi être consulté sur notre site internet<sup>1</sup>.

Même si la « vague noire » qui a déferlé sur le pays suscite des inquiétudes fondées et qu’elle requiert la vigilance de tous les démocrates, il n’est pas interdit de regarder aussi l’avenir avec une certaine confiance. En effet, même si c’est avec certaines nuances, les principaux partis politiques francophones ont confirmé leur adhésion au Pacte pour un enseignement d’excellence. Un avenir est donc déjà tracé et constituera, selon toute vraisemblance, l’essentiel des orientations futures pour le secteur de l’enseignement. Conclusion : la vigilance est de mise, mais la confiance est aussi permise.

Excellentes vacances à toutes et tous ! ■

---

1. <http://enseignement.catholique.be> > Actualité

**Étienne MICHEL**  
*Directeur général du SeGEC*  
4 juin 2019